



GESTION LOCATIVE - TARIFS 2025

Gestion Locative Complète (Administrative, financière/comptable, technique)

Loyer par unité d'habitation Honoraires TVAC (% du loyer hors charges)

Logement inoccupé	3 %	Minimum	40
de 950 € à 3000 €	8 %	Minimum	95

Tarifs dégressif en fonction du nombre de bien

Non inclus dans les honoraires :

- Commission pour remise en location
- Etude, organisation et suivi de gros travaux ou rénovation
- Coût pour l'établissement de certificats (PEB, amiante, ...) et état des lieux

Gestion Locative Partielle (à la carte)

Chaque situation patrimoniale étant différente et les souhaits variant d'un propriétaire à l'autre, consultez-nous.
En fonction de vos besoins, nous pouvons prendre en charge certains aspects de la gestion de votre patrimoine.